

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°: 26

Séance du : 20 juin 2023

Objet: ATSEM - Renouvellement de deux contrats

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 14 juin 2023 Date d'affichage : 23 juin 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS: M. Christophe TARY – Mme Josiane PRUNIAUX – M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA – M. Maxime VAUTHIER - M. Benoît SAUVAGE – Mme Alison CALPENA JUAREZ - Mme Christelle ROY – Mme Cécile DRUAUX – M. Laurent CARDOT – M. Serge SCHMIT.

ABSENTS: Mme Claudine DELAITRE (pouvoir à Mme Josiane PRUNIAUX) – Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à Mme Cécile DRUAUX) – M. Jean-Gabriel DELOUF (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) - M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Serge SCHMIT).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

363636

Les contrats de travail des deux ATSEM arrivant à échéance au 31 août 2023, et au vu du maintien des effectifs scolaires à la rentrée de septembre, M. le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour renouveler les contrats pour une année, soit du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler les contrats des deux ATSEM pour une année, soit du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 et autorise le Maire à signer ces contrats.

Nombre de votants : 15

Vote: 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TAR

La secretaire de seance,

Mary Mary